

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Institut annonce la disparition du professeur M. Cherif Bassiouni

Syracuse, le 26/09/2017 - C'est avec une grande tristesse que le Siracusa International Institute for Criminal Justice and Human Rights annonce le **décès du professeur M. Cherif Bassiouni**, fondateur de l'Institut en 1972, secrétaire général de 1972 à 1974, doyen de 1974 à 1988, président de 1988 à 2015 et président honoraire depuis 2015. Le professeur Bassiouni est décédé lundi 25 septembre à Chicago, à l'âge de 79 ans, entouré de sa famille. Avec sa disparition, la communauté internationale a perdu le **Père du droit pénal international**, fervent partisan de l'établissement de la Cour pénale internationale et enquêteur inlassable sur la violation des droits de l'homme. Le décès du professeur Bassiouni laisse un grand vide pour tous ceux qui ont eu l'honneur et la chance de travailler à ses côtés. L'Institut pleure la disparition de son père, juriste de renom, guidé par sa passion inépuisable pour le respect de l'État de droit et la défense des droits de l'homme. La ville de Syracuse, en Italie, ne peut éprouver que de la gratitude envers ce grand homme à l'origine de la création d'un institut d'ampleur internationale qui, pendant 45 ans, s'est consacré à l'éducation, à la formation et à la recherche dans le domaine du droit pénal international et comparé et en matière des droits de l'homme. L'institut bénéficie d'un statut consultatif auprès des Nations unies et a organisé plus de 600 conférences, formations, séminaires et réunions d'experts auxquels ont participé 51 000 juristes en provenance de 171 pays du monde entier. En plus de son rôle irremplaçable dans la création et le développement du Siracusa International Institute for Criminal Justice and Human Rights, ex « International Institute of Higher Studies in Criminal Sciences » (ISISC), M. Cherif Bassiouni était professeur émérite de droit à l'université DePaul, où il a enseigné pendant 45 ans, de 1964 à 2009. C'est un membre fondateur de l'« International Human Rights Law Institute » de DePaul, fondé en 1990, dont il a été président de 1990-2008, puis président émérite. Il a également occupé la fonction de secrétaire général de l'« International Association of Penal Law » de 1974 à 1989 puis de président pendant trois mandats consécutifs de cinq ans, de 1989 à 2004, lorsqu'il a été élu président honoraire. Depuis 1975, le professeur Bassiouni a été nommé à 22

fonctions des Nations unies, notamment : président puis membre de la Commission d'enquête pour la Libye (2011-12) expert indépendant sur les droits de l'homme pour l'Afghanistan (2004-06) ; président, Comité de rédaction de la conférence diplomatique sur la création d'une cour criminelle internationale (1998) ; vice-président du Comité préparatoire de l'Assemblée générale sur la création d'une Cour pénale internationale (1996-98) ; vice-président du Comité ad hoc de l'Assemblée générale sur la création d'une Cour pénale internationale (1995) et président de la Commission d'experts créée en vertu du Conseil de sécurité 780 pour enquêter sur les violations du droit humanitaire international dans l'ex-Yougoslavie (1993-94). Le professeur Bassiouni a écrit 24 livres, co-écrit 4 ouvrages, édité 47 livres et rédigé 266 articles sur le droit pénal international, le droit pénal comparé, les droits de l'homme et le droit pénal aux États-Unis qui ont été édités dans différentes publications et revues juridiques. De plus, il a rédigé 14 monographies sur différents thèmes historiques, politiques et religieux. Il a reçu dix diplômes honorifiques de sept pays et 16 médailles décernées par huit pays, notamment : l'ordre du Mérite de la République (grand-croix), Autriche (1990) ; Légion d'honneur (Officier), France (2003) ; grand-croix de l'ordre du Mérite, Allemagne (2003) ; ordre du Mérite de la République (Cavaliere di Gran Croce), Italie (2006). Parmi les nombreuses distinctions et récompenses qui lui ont été décernées, il y a notamment la Nomination au prix Nobel de la paix en 1999 pour son dévouement et son engagement constant dans la défense de la justice pénale internationale et, en particulier, pour son soutien lors de la création d'une cour pénale internationale. Le président de l'Institut, le vice-président, le secrétaire général, le conseil d'administration et l'ensemble du personnel expriment leurs plus profondes condoléances à toute sa famille. Nous regretterons non seulement l'universitaire et le juriste, mais aussi l'homme, son charisme, son génie et sa bienveillance, qui ont transformé notre collaboration avec lui en un immense privilège.

Press Contact The Siracusa International Institute for Criminal Justice and Human Rights:
Gabriele Pulvirenti, Communication Manager
g.pulvirenti@siracusainstitute.org - Phone: +39 0931 414 515, Cell: +39 3497119558